

Place des PME dans les marchés publics en 2009

Synthèse

L'examen des données issues du recensement économique des marchés publics fourni par la base ARAMIS, ainsi que celles issues de l'enquête INSEE-DG Trésor sur les marchés de faible montant des collectivités territoriales, croisées par l'INSEE avec les bases SIRENE et LIFI¹, permet les constatations suivantes :

1- Les PME sont majoritaires en termes de nombre de marchés publics attribués mais non en termes de montant.

Sur la base des trois critères de la définition européenne des PME (nombre de salariés, chiffre d'affaires, indépendance), la part des PME dans le total des marchés publics (Etat + collectivités locales) aurait atteint 62% en nombre de marchés et 28% en montant. Cette part, qui ne tient pas compte de la sous-traitance, apparaît un peu inférieure au poids des PME dans l'économie, qui représente 44% de la valeur ajoutée marchande.

La part des PME en termes de nombre de marchés apparaît plus forte pour les collectivités locales que pour l'Etat (65% contre 43%). En termes de montant, cette différence est encore plus marquée, cette part PME représentant 43% pour les collectivités locales et seulement 16% pour l'Etat.

2- Le mode de procédure de passation des marchés (appel d'offres ouvert, restreint, négocié avec ou sans publicité et mise en concurrence, ...), pas plus que la forme des marchés (ordinaire, à bons de commande, ...), ne semblent avoir d'incidence significative sur le choix du type de fournisseur.

3- Les PME sont moins présentes sur les marchés les plus importants en termes de montant et de durée longue, ce phénomène étant plus sensible pour l'Etat que pour les collectivités locales.

4- L'analyse du nombre de marchés par domaine (Fournitures / Services / Travaux) montre une présence majoritaire des PME dans les marchés de travaux (collectivités locales et Etat), une présence majoritaire (collectivités locales) ou forte (Etat) dans les marchés de services et de fournitures. La position des PME est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment les marchés de fournitures de l'Etat.

5- L'examen de la localisation géographique des acheteurs publics et des fournisseurs semble montrer que lorsqu'est fait le choix d'entreprises de proximité, cela conduit à une

¹ Les données figurant dans les tableaux et commentées dans cette note diffèrent de celles mises sur le site OEAP sous la rubrique « données chiffrées : recensement des marchés publics », qui sont issues de la seule source ARAMIS. Celles commentées dans cette note intègrent également les résultats de l'enquête sur les marchés des collectivités territoriales pour les montants inférieurs à 90K€. Lorsque ces données sont indisponibles pour telle ou telle caractéristique des marchés, l'analyse ne porte que sur les marchés >= à 90 K€.

certaine prédominance des PME en nombre, nettement plus marquée dans le cas des collectivités locales. Toutefois, en montant, cette prédominance se réduit pour les marchés de l'Etat au fur et à mesure que les montants des contrats en jeu s'élèvent.

6- Différents facteurs rendent difficile la comparaison avec les années antérieures

- Le **nombre de marchés recensés a plus que doublé**, notamment du fait de la mise en place de l'enquête sur les collectivités locales (sur les marchés d'un montant inférieur à 90.000 €).
- **La forte hausse** (+ 20 Milliards €, soit +30%) **du montant global des marchés recensés** concerne pour les deux tiers les marchés de l'Etat (+13 Milliards €). Elle s'explique par une hausse des marchés de fort montant unitaire de la Défense, ainsi que par l'élargissement de la collecte à de grands opérateurs nationaux (ERDF, RATP, ADP). Cette évolution tend, logiquement, à réduire la part des PME, plus présentes sur les marchés de faible montant.
- La **modification des catégories d'entreprises** à laquelle a procédé l'INSEE (dans le droit fil de la directive de 2003 et la LME de 2008) se traduit par un changement de la frontière entre les PME et les autres entreprises dont l'impact est, pour l'instant, difficile à estimer.

Au total, il semble que la légère baisse de la part des PME dans la répartition des marchés publics observée entre 2008 et 2009 en montant (cette part passant de 30% à 28%), alors qu'elle augmente en nombre (de 60% à 62%), semble plutôt relever de phénomènes statistiques sans réelle signification économique. La mise à disposition des données 2010, fin 2011, devrait permettre une comparaison à structure identique des catégories d'entreprises et supprimer ainsi une des sources d'incertitude. Par ailleurs, il faut signaler que le très faible taux recensé de sous-traitance (inférieur à 2%), très éloigné de la réalité, contribue durablement à minorer la part des PME.

OEAP

Place des PME dans les marchés publics en 2009

La place des PME dans l'économie française est significative. Ainsi, elles représentaient en 2007² 9,1 millions de personnes en emploi (dont 7,6 millions de salariés), soit **55% de l'emploi privé** et 51% de l'emploi salarié privé. En termes d'activité, elles réalisaient **44% de la valeur ajoutée marchande** (Voir tableau A).

Tableau A - Part des PME dans les marchés publics 2009 (en montant) et dans la valeur ajoutée marchande

Part des PME par domaines d'achat, selon le montant des marchés		Part des PME dans la Valeur Ajoutée, par secteur d'activité	
Fournitures (F)	16%	Industrie manufacturière + Energie	23%
Services (S)	27%	Services marchands	64%
Travaux (T)	46%	BTP	13%
Total	28%	Total	44%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

NB : la valeur ajoutée marchande correspond aux données 2007

L'examen des données issues du recensement économique des marchés publics fourni par la base ARAMIS gérée par la DGFIP (ex-DGCP) et la DAJ, ainsi que de celles issues de l'enquête INSEE-DG Trésor sur les marchés de faible montant des collectivités territoriales, croisées avec les bases SIRENE et LIFI gérées par l'INSEE (Voir annexe 1 : concepts et méthodes), permet les constatations suivantes :

1- Les PME sont majoritaires en termes de nombre de marchés publics attribués mais non en termes de montant.

La part des PME, comprise selon la définition retenue par l'INSEE, proche de la définition européenne qui retient trois critères (nombre de salariés, chiffre d'affaires et indépendance), **dans le total des marchés publics** (Etat + collectivités locales) aurait atteint **62% en nombre de marchés mais seulement 28% en montant**³(Voir tableau 1).

² Les données de l'année 2008 concernant la part des PME dans l'emploi et la valeur ajoutée ne sont pas encore disponibles. La décomposition entre PME et non PME correspond au nouveau classement retenu par l'INSEE (voir annexe 1).

³ Le champ analysé (Etat + collectivités locales) correspond à environ 239 000 marchés pour un montant global d'environ 87 Mds €.

La prépondérance des PME en termes de nombre de marchés apparaît plus marquée pour les collectivités locales que pour l'Etat (65% contre 43%). En termes de montant, cette différence est encore plus marquée, la part des PME représentant 43% pour les collectivités locales et seulement 16% pour l'Etat.

2- Le choix de la procédure de passation des marchés semble sans conséquence sensible pour les PME

Le *tableau 2* montre que pour les deux grandes catégories d'acheteurs publics, l'essentiel des procédures se concentre sur quatre modalités principales : l'appel d'offres ouvert (article 33), les marchés négociés avec publicité préalable et mise en concurrence (art. 35 I), ceux sans publicité préalable ni mise en concurrence (art. 35 II), enfin, les marchés à procédure adaptée (articles 28 à 30). Ainsi, alors que le **nombre** de marchés passés par l'Etat représente 35% du total des marchés recensés de l'ensemble Etat –collectivités locales, près de 40% de ce total relève de l'appel d'offres ouvert. Ce ratio est proche des 50% dans le cas des collectivités locales (65% du total).

Tableau 2 : Structure des procédures des marchés publics par catégorie d'acheteur selon le nombre et le montant des marchés

(En % du total des marchés publics recensés Etat + Coll. Loc.en 2009)	Code Procédure	Nombre de marchés			Montant des marchés		
		Etat	Coll. Loc.	Total Nombre	Etat	Coll. Loc.	Total Montant
Intitulé des Procédures							
Appel d'offres ouvert (art. 33)	01	13%	32%	45%	15%	23%	38%
Appel d'offres restreint (art. 33)	02	1%	1%	2%	2%	1%	2%
Négocié avec publicité préalable et mise en concurrence (art. 35 I)	03	2%	5%	7%	25%	3%	28%
Négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence (art. 35 II)	04	5%	3%	8%	4%	3%	7%
Procédure spécifique à certains marchés de la Défense	05	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Dialogue compétitif (art. 36)	06	0%	0%	0%	1%	0%	1%
Concours (art. 38), y compris concours de maîtrise d'œuvre (art. 74 II 3°)	07	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Système d'acquisition dynamique (art. 78)	08	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Marchés à procédure adaptée (art. 28 à 30)	09	13%	23%	35%	12%	7%	19%
Indéterminé	10	1%	1%	2%	1%	2%	3%
Total		35%	65%	100%	61%	39%	100%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTresor ; seuls marchés > 90 K€

En ce qui concerne le **nombre de marchés**, les PME remportent globalement 43% des marchés passés par l'Etat et 65% des marchés passés par les collectivités locales⁴. Dans aucun des différents modes de passation, les PME ne semblent connaître de sous-représentation notable (*Voir tableau 3 pour l'Etat et tableau 12 pour les collectivités locales*).

En ce qui concerne le **montant des marchés**, la position des PME n'est pas aussi favorable car leur poids correspond à seulement 16% du montant des marchés passés par l'Etat et à 43% du montant des marchés passés par les collectivités locales⁵. Parmi les procédures d'un poids significatif, on note une certaine sous-représentation des PME dans le cas de la procédure N° 6 –qui correspond aux marchés négociés avec publicité préalable et mise en concurrence-, pour les marchés de l'Etat (*Voir tableau 21 pour l'Etat et tableau 30 pour les collectivités locales*).

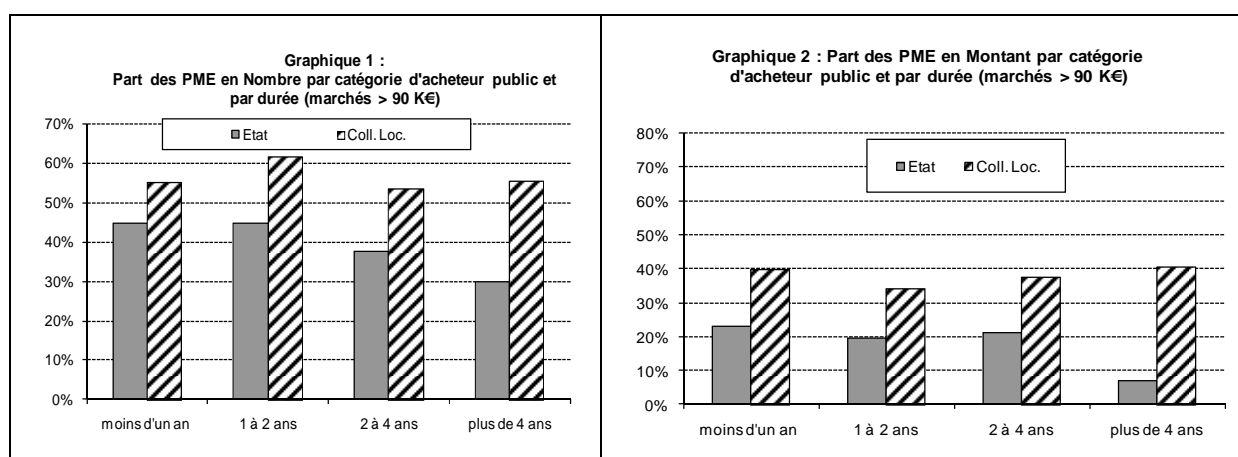
⁴ NOTA : certains tableaux ne concernent que les marchés >= 90K€. Dans ce cas, les ratios correspondants sont de 41% pour l'Etat et de 56% pour les collectivités territoriales.

⁵ NOTA : certains tableaux ne concernent que les marchés >= 90K€. Dans ce cas, les ratios correspondants sont de 15% pour l'Etat et de 38% pour les collectivités territoriales.

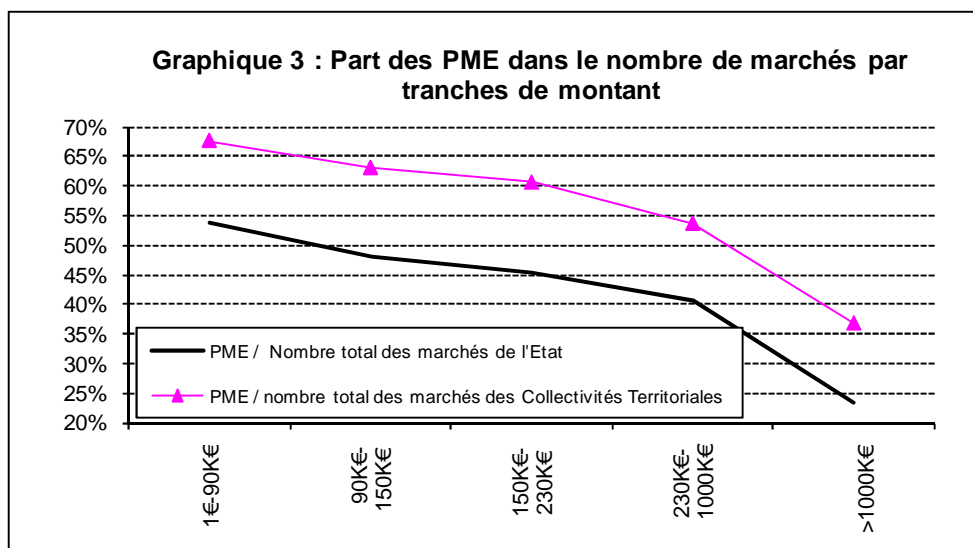
3- Les PME sont moins présentes sur les marchés de l'Etat les plus importants en termes de montant et de durée longue.

En nombre de marchés, les PME, nettement majoritaires sur les échéances les plus courtes pour ce qui concerne les collectivités locales et bien placées dans le cas de l'Etat, restent encore assez bien représentées sur les échéances plus longues. (Voir tableau 4 et graphique 1 pour l'Etat ; tableau 13 et graphique 1 pour les collectivités locales).

Toutefois, si l'on raisonne en termes de montant des marchés, on constate une certaine faiblesse des PME sur les marchés de plus de 4 ans. Ces durées longues, associées le plus souvent à des marchés de fort montant unitaire, sont plus pénalisantes dans le cas de l'Etat que dans celui des collectivités locales où cette érosion de la part des PME est peu marquée (Voir tableau 22 et graphique 2 pour l'Etat ; tableau 31 et graphique 2 pour les collectivités locales).



Le montant unitaire des marchés semble également susceptible de jouer un rôle discriminant à l'égard des PME. Ainsi, **la présence des PME décroît lorsque le montant unitaire des marchés augmente**. Là encore, c'est essentiellement sur les marchés les plus importants (plus d'un million €) que les PME sont moins présentes (Voir tableaux 8 et 17, ainsi que graphique 3).



4- La forme du marché semble avoir un impact limité sur le choix du titulaire.

En termes de **nombre de marchés**, les PME semblent assez également réparties entre les différentes formes de marché, qu'il s'agisse des marchés attribués par l'Etat ou par les collectivités locales (Voir tableau 5 pour l'Etat et tableau 14 pour les collectivités locales).

En termes de **montant des marchés**, les PME semblent moins bénéficier des marchés à tranches et à bons de commande, notamment dans le cas des marchés de l'Etat. Toutefois, cette hiérarchie varie d'une année sur l'autre et ne semble pas vraiment significative (Voir tableau 23 pour l'Etat et tableau 32 pour les collectivités locales).

5- Par domaine de marché, la position des PME est majoritaire ou forte dans tous les domaines si l'on considère le nombre des marchés. Elle est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment ceux de fournitures.

L'analyse du **nombre de marchés par domaine** (codes CPV regroupés en Fournitures / Services / Travaux) montre une **présence forte, voire majoritaire, des PME dans les marchés de travaux, de services et même de fournitures** (Voir tableau 2 bis, ainsi que tableau 7 pour l'Etat et tableau 16 pour les collectivités locales).

La position est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment ceux de l'Etat et le domaine des fournitures en général (Voir tableau 2 bis, ainsi que tableau 25 pour l'Etat et tableau 34 pour les collectivités locales).

Tableau 2 Bis : Part des PME par domaine d'achat et par catégorie d'acheteur, selon le nombre et le montant des marchés

2009	Code Domaine	en Nombre de marchés			en Montant de marchés		
		Etat	Coll. Terr.	Total	Etat	Coll. Terr.	Total
DOMAINE du MARCHE							
Fournitures (F)	F	41%	53%	51%	8%	36%	16%
Services (S)	S	35%	65%	60%	17%	42%	27%
Travaux (T)	T	55%	74%	72%	42%	48%	46%
Total		43%	65%	62%	16%	43%	28%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTrésor

Le croisement des marchés par domaine (Fournitures / Services / Travaux) et par tranche de durée confirme un certain affaiblissement de la position des PME avec l'allongement des échéances, et plus particulièrement sur les marchés de fournitures de l'Etat, que ce soit :

- en termes de **nombre de marchés** (Voir tableaux 2 ter et 10 pour l'Etat ; tableaux 2 quater et 19 pour les collectivités locales) ;
- en termes de **montant des marchés** (Voir tableaux 2 ter et 28 pour l'Etat ; tableaux 2 quater et 37 pour les collectivités locales).

Tableau 2 Ter : Part des PME en nombre et en montant de marchés de l'Etat par domaine et par durée (en %)

Durée	Part des PME dans le Nombre total des marchés de l'Etat par domaine			Part des PME dans le Montant total des marchés de l'Etat par domaine		
	F	S	T	F	S	T
moins d'un an	42%	36%	53%	20%	20%	36%
1 à 2 ans	40%	35%	61%	19%	17%	27%
2 à 4 ans	42%	34%	45%	16%	17%	53%
plus de 4 ans	25%	28%	13%	1%	13%	39%
Total	41%	35%	52%	8%	16%	41%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTrésor ; seuls marchés > 90 K€

Tableau 2 Quater : Part des PME en nombre et en montant de marchés des collectivités locales par domaine et par durée (en %)

Durée	Part des PME dans le Nombre total des marchés des Collectivités locales par domaine			Part des PME dans le Montant total des marchés des Collectivités locales par domaine		
	F	S	T	F	S	T
moins d'un an	47%	59%	59%	36%	58%	44%
1 à 2 ans	37%	66%	74%	23%	26%	47%
2 à 4 ans	47%	51%	62%	37%	37%	41%
plus de 4 ans	34%	56%	42%	19%	30%	18%
Total	45%	55%	63%	32%	37%	42%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; Traitement des données : DGFIP, DAJ, INSEE, DGTresor ; seuls marchés > 90 K€

6- L'examen de l'origine géographique des acheteurs publics et des fournisseurs semble montrer que, lorsqu'est fait le choix d'entreprises de proximité, cela conduit à une nette prédominance des PME, plus marquée dans le cas des collectivités locales et qui se réduit au fur et à mesure que les montants s'élèvent.

Il a paru intéressant d'examiner si les acheteurs publics tendaient à privilégier la proximité des fournisseurs et si cette préférence éventuelle pouvait avoir une incidence sur le choix entre les PME et les autres entreprises⁶.

En termes de **nombre de marchés**, la part des contrats attribués localement (i. e. à des entreprises qui appartiennent au même département que l'acheteur public) atteint 21% pour l'**Etat** (soit 30% pour les PME et 16% pour les autres entreprises). Pour les **collectivités locales**, cette part est sensiblement plus élevée, atteignant 37%, (soit 55% pour les PME et 19% pour les autres entreprises). (Voir tableau 11 pour l'Etat et tableau 20 pour les collectivités locales).

En termes de **montant des marchés**, la part des contrats attribués localement atteint 14% pour l'**Etat** (réparti également entre les PME et les autres entreprises). Pour les **collectivités locales**, cette part monte à 32% (soit 55% pour les PME et 20% pour les autres entreprises).

On note que le recours aux entreprises de proximité (PME et autres entreprises) chute au fur et à mesure que le montant du contrat augmente dans le cas de l'Etat alors que ce phénomène est peu sensible dans le cas des collectivités locales. **Il est toutefois possible que ceci soit dû à la nette prédominance des contrats de Travaux dans les contrats des collectivités locales**, par nature plus favorable aux entreprises de proximité (Voir tableau 29 pour l'Etat et tableau 38 pour les collectivités locales).

⁶ Les résultats de cet examen, fondé sur la confrontation des N° SIREN acheteur et fournisseur sont cependant à considérer avec circonspection pour au moins deux raisons : d'une part, il s'agit de N° SIREN et non de N° SIRET, or il peut y avoir éloignement géographique entre une entreprise (ou une administration publique) et l'établissement (ou l'établissement public) qui lui est rattaché⁶ ; d'autre part, la proximité géographique entre un acheteur et un fournisseur qui appartiennent à deux départements différents mais limitrophes peut, dans certains cas, être plus grande que s'ils appartenaient au même département.

7- Différents facteurs rendent difficile la comparaison avec les années antérieures

	2008	2009
Nombre total de marchés	110 209	238 834
dont Nombre de marchés Etat	22 054	30 161
dont Nombre de marchés Collectivités Territoriales	88 155	208 673
dont Nombre de marchés < 90,000 € (en %)	47%	71%
Montant total des marchés (Mios €)	66 930	87 073
dont Montant de marchés < 90,000 € (en %)	2%	8%
dont Montant total de marchés Etat	35 404	48 563
dont Montant total de marchés Collectivités Territoriales	31 526	38 509

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € : enquête auprès des collectivités territoriales

- Le **nombre de marchés recensés a plus que doublé**, notamment du fait de la mise en place de l'enquête sur les collectivités locales (sur les marchés d'un montant inférieur à 90.000 €).
- La **forte hausse (+ 20 Milliards €, soit +30%) du montant global des marchés recensés** concerne pour les deux tiers les marchés de l'Etat (+13 Milliards €). Elle s'explique par une hausse des marchés de fort montant unitaire de la Défense, ainsi que par l'élargissement de la collecte à de grands opérateurs nationaux (ERDF, RATP, ADP). Cette évolution tend, logiquement, à réduire la part des PME, plus présentes sur les marchés de faible montant.
- La **modification des catégories d'entreprises** à laquelle a procédé l'INSEE (dans le droit fil de la directive de 2003 et la LME de 2008) se traduit par un changement de la frontière entre les PME et les autres entreprises dont l'impact est, pour l'instant, difficile à estimer.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Sources, concepts et méthodes

1- Sources : les données analysées correspondent aux « marchés publics recensés » grâce aux « fiches de recensement économique des marchés publics » qui alimentent en Comptabilité Publique la base ARAMIS gérée par la DGFIP (ex-DGCP) et la DAJ. Les données concernant les fournisseurs sont traitées par l'INSEE pour faire apparaître ceux d'entre eux qui répondent à la définition de la PME selon les deux premiers critères retenus (nombre de salariés et chiffre d'affaires). Ensuite, la confrontation avec la base LIFI de l'INSEE permet de différencier parmi les PME ayant satisfait aux deux premiers critères celles qui satisfont également au troisième critère (indépendance par rapport à un groupe).

Les limites du recensement sont multiples : d'une part, l'obligation réglementaire de recensement systématique ne porte que sur les contrats, marchés et accords-cadres de montant supérieur à 90 000 € HT, les achats publics de montant inférieur recensés dans la base le sont donc sur la base du volontariat et l'on observe depuis plusieurs années un recul de la collecte de données sur ces achats de faible montant ; d'autre part, même pour les achats de montant supérieur au seuil de recensement obligatoire, le recensement est également loin d'être exhaustif (fiches incomplètes, fiches inutilisables du fait de l'absence de données essentielles, absence de transmission ou transmission seulement partielle des fiches concernant leurs achats par les acheteurs publics).

Pour pallier le recul du nombre de fiches fournies sur les achats en-dessous du seuil réglementaire et la méconnaissance croissante de ces marchés qui intéressent en premier lieu les PME, deux dispositifs ont été mis en œuvre à compter de l'année 2008 (marchés notifiés en 2008). Ils concernent les achats de montant compris entre 4.000 (20.000 € à compter de 2009) et 90.000 € :

- pour les **collectivités territoriales**, une enquête statistique ;
- pour **l'Etat**, le recours au système de gestion comptable ACCORD.

Toutefois, du fait du nombre réduit d'informations demandées via ces dispositifs simplifiés, ceux-ci ne permettent pas de remplacer la fiche de recensement. Ils ne permettent notamment pas de répondre aux interrogations concernant la mise en œuvre des mesures nouvelles (sous-traitance, dématérialisation, clauses environnementales ou sociales,..)

Pour ce qui concerne l'enquête, la remontée d'informations en provenance des collectivités territoriales reste difficile, bien qu'en nette amélioration (avec un taux de réponses de 14,2% pour la seconde année de l'enquête (année 2009) contre 6% concernant l'enquête sur 2008).

Pour ce qui concerne le recours à ACCORD, annoncé lors du comité plénier du 13 décembre 2010, il n'a finalement pas été retenu dans les données commentées ici. En effet, ce dispositif ne retient que les achats faits par l'Etat au niveau central mais non ceux faits au niveau déconcentré. En outre, la faiblesse du nombre d'informations retenues par marché nous a conduits à privilégier encore la source ARAMIS, malgré son caractère partiel. Au total, les résultats en provenance des deux sources

apparaissent peu différents.

Le champ de la base ARAMIS est sensiblement différent du champ des achats publics retenu par la Comptabilité Nationale. Le champ « Etat » correspond aux codes SIREN de la base SIRENE de l'INSEE qui commencent par 10 à 19. Ce champ regroupe l'Etat au niveau central et déconcentré ainsi que les établissements publics qui s'y rattachent. Ont été provisoirement agrégées à celles du champ « Etat » les données en provenance des opérateurs de réseaux, car jusqu'en 2006, ces opérateurs ne fournissaient quasiment aucune donnée. Le **champ « Collectivités locales »** correspond aux codes SIREN débutant par 20 à 29. Il comprend les différentes Collectivités territoriales ainsi que les établissements publics qui s'y rattachent. L'essentiel des établissements publics d'hospitalisation figure dans ce champ. En revanche, les établissements privés d'hospitalisation participant au service public hospitalier (PSPH), qui sont inclus dans le champ des Administrations de Sécurité Sociale (ASSO) en Comptabilité Nationale, sont ici considérés comme des entreprises et ne figurent donc dans aucun des deux champs précités des administrations publiques.

Le champ de la base ARAMIS est également différent de celui couvert par les enquêtes annuelles d'entreprises sur les services (EAES). Ces enquêtes ont donné lieu à une publication par la Division Services de l'INSEE sur le thème de l'accès aux marchés publics des PME des services aux entreprises.

2- Définition des catégories d'entreprises : Le décret du 18 décembre 2008 pris en application de la LME définit une entreprise comme la « plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production jouissant d'une certaine autonomie de décision » et distingue quatre catégories :

- Micro-entreprises (moins de 10 salariés, CA ou bilan < 2 M€)
- PME (moins de 250 salariés, CA < 50 M€ ou bilan < 43 M€)
- Entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 5000 salariés, CA < 1,5 Md€ ou bilan < 2 Mds€)
- Grandes entreprises

Concrètement, une entité est considérée comme autonome si elle ne contrôle pas ou n'est pas contrôlée par une autre à 50% ou plus. Cette définition est légèrement différente de celle utilisée les années précédentes (seuil de 25 % et non prise en compte du bilan)

3- Procédure de passation des marchés : les modes de procédure de passation des marchés sont regroupés en **9 catégories** : **(1)** appel d'offres ouvert (art. 33) ; **(2)** appel d'offres restreint (art. 33) ; **(3)** : procédure négociée après publicité préalable et mise en concurrence (art. 35-1) ; **(4)** procédure négociée sans publicité préalable et sans mise en concurrence (art. 35-2) ; **(5)** procédure spécifique à certains marchés de la Défense ; **(6)** dialogue compétitif (art. 36) ; **(7)** concours (art. 38) y compris concours de maîtrise d'œuvre (art. 74-II-3°) ; **(8)** système d'acquisition dynamique (art. 78) ; **(9)** marchés à procédure adaptée (art. 28 à 30) ; **(10)** ; non spécifié.

4- Forme du marché : 5 catégories : **(1)** ordinaire ; **(2)** à bons de commande (art. 71) ; **(3)** à tranches conditionnelles (art. 72) ; **(4)** à tranches et à bons de commande ; **(5)** à

phases (art. 68) ; **(6)** non spécifié.

5- Type de prix : 3 catégories : (1) ferme ; (2) ferme actualisable ; (3) révisable.

6- CODE CPV (*Common Procurement Vocabulary* -vocabulaire commun européen pour les marchés publics-, applicable depuis le 16 décembre 2003 et dont la version actuelle est applicable depuis le 15/09/2008) : permet de classer la nature des prestations objet du marché. Ici, le classement se limite provisoirement aux 3 grandes catégories : Fournitures **(F)** ; Services **(S)** et Travaux **(T)**.

ANNEXE 2 : Données globales sur les marchés publics des PME avec prise en compte du critère de dépendance

Tableau 1 : MARCHES PUBLICS ET PME en 2009 (critères européens y compris critère de dépendance)

ETAT (PME avec critère de dépendance)							
	PME			Non PME			PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	3 291	9 551	12 843	7 216	10 102	17 318	30 161
Montant total des marchés (Euros)	1 051 935 151	6 488 019 910	7 539 955 060	11 403 394 609	29 620 053 701	41 023 448 310	48 563 403 371
Etat							
(en % du nombre total des marchés Etat)	11%	32%	43%	24%	33%	57%	100%
(en % du montant total des marchés Etat)	2%	13%	16%	23%	61%	84%	100%

COLLECTIVITES LOCALES (PME avec critère de dépendance)							
	PME			Non PME			PME + non PME
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	total PME	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	total non PME	
Nombre de marchés	57 374	77 957	135 332	36 820	36 522	73 341	208 673
Montant total des marchés (Euros)	4 788 793 508	11 696 475 400	16 485 268 908	8 772 581 909	13 251 625 711	22 024 207 619	38 509 476 527
Coll. Loc.							
(en % du nombre total des marchés)	27%	37%	65%	18%	18%	35%	100%
(en % du montant total des marchés)	12%	30%	43%	23%	34%	57%	100%

Total ETAT + COLLECTIVITES LOCALES (PME avec critère de dépendance)					
	total PME		total non PME		PME + non PME
Total Etat + Coll. Loc.					
Nombre de marchés		148 174		90 660	238 834
(en % du nombre total des marchés)		62%		38%	100%
Montant total des marchés (Euros)		24 025 223 969		63 047 655 930	87 072 879 898
(en % du montant total des marchés)		28%		72%	100%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Traitement des données : DAJ, DGTrésor, DGFIP, INSEE

ANNEXE 3 : marchés publics de l'Etat par nombre de marchés

Tableau 3 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	11%	35%	46%	26%	28%	100%
02	9%	24%	33%	29%	39%	100%
03	11%	30%	41%	20%	39%	100%
04	8%	25%	33%	25%	42%	100%
05	16%	32%	48%	14%	38%	100%
06	4%	22%	27%	33%	40%	100%
07	75%	20%	95%	0%	5%	100%
08	50%	17%	67%	33%	0%	100%
09	11%	29%	41%	22%	38%	100%
10	11%	23%	34%	27%	38%	100%
Total	11%	30%	41%	24%	35%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 4 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
7-12 mois	12%	32%	45%	23%	33%	100%
13-24 mois	11%	34%	45%	24%	31%	100%
25-48 mois	9%	28%	38%	25%	37%	100%
> 49 mois	12%	18%	30%	25%	45%	100%
Total	11%	30%	41%	24%	35%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 5 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	14%	33%	47%	23%	31%	100%
02	9%	27%	36%	27%	37%	100%
03	16%	37%	53%	19%	29%	100%
04	11%	32%	43%	28%	29%	100%
05	21%	42%	63%	23%	14%	100%
06	10%	31%	41%	22%	36%	100%
Total	11%	30%	41%	24%	35%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 6 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	13%	29%	43%	29%	28%	100%
02	16%	41%	57%	19%	24%	100%
03	10%	30%	39%	23%	37%	100%
Total	11%	30%	41%	24%	35%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 7 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	9%	33%	41%	32%	27%	100%
S	11%	24%	35%	25%	40%	100%
T	13%	42%	55%	14%	31%	100%
Total	11%	32%	43%	24%	33%	100%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 8 : ETAT : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
=0€	14%	30%	44%	25%	31%	100%
90K€-150	15%	34%	49%	22%	30%	100%
150K€-230	14%	32%	46%	23%	31%	100%
230K€-1000	9%	32%	41%	24%	35%	100%
>1000K	3%	21%	24%	29%	47%	100%
Total	11%	30%	41%	24%	35%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 9 - ETAT : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
=0€	13%	19%	11%	23%	28%	6%	100%
1€-90K	11%	10%	32%	13%	16%	17%	100%
90K€-150	14%	18%	15%	15%	27%	10%	100%
150K€-230	13%	17%	15%	16%	27%	11%	100%
230K€-1000	12%	16%	13%	17%	30%	13%	100%
>1000K	9%	9%	6%	26%	36%	15%	100%
Total	12%	15%	16%	17%	27%	13%	100%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 10 - ETAT : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	12%	12%	20%	17%	21%	18%	100%
13-24 mois	11%	14%	21%	16%	25%	14%	100%
25-48 mois	13%	20%	5%	18%	37%	6%	100%
> 49 mois	10%	16%	1%	30%	40%	4%	100%
Total	12%	16%	13%	18%	29%	12%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 11 - ETAT : Nombre de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
=0€	34%	20%	25%
1€-90K	51%	18%	36%
90K€-150	23%	14%	18%
150K€-230	26%	15%	19%
230K€-1000	22%	15%	18%
>1000K	19%	16%	17%
Total	30%	16%	21%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

ANNEXE 4 : marchés publics des collectivités territoriales par nombre de marchés

Tableau 12 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	15%	37%	52%	23%	25%	100%
02	17%	46%	63%	14%	23%	100%
03	20%	45%	65%	14%	21%	100%
04	9%	29%	38%	41%	21%	100%
05	14%	43%	57%	29%	14%	100%
06	3%	34%	37%	35%	28%	100%
07	66%	30%	96%	1%	2%	100%
08	14%	71%	86%	0%	14%	100%
09	21%	39%	60%	15%	24%	100%
10	17%	42%	59%	20%	20%	100%
Total	18%	38%	56%	20%	24%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 13 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0-12 mois	14%	41%	55%	18%	27%	100%
13-24 mois	21%	40%	61%	23%	16%	100%
25-48 mois	20%	34%	53%	22%	24%	100%
> 49 mois	21%	34%	55%	16%	28%	100%
Total	18%	38%	56%	20%	24%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 14 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	19%	43%	62%	14%	24%	100%
02	16%	33%	49%	28%	24%	100%
03	16%	42%	58%	14%	29%	100%
04	16%	30%	46%	22%	32%	100%
05	26%	41%	67%	9%	24%	100%
06	12%	29%	41%	19%	40%	100%
Total	18%	38%	56%	20%	24%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 15 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	17%	37%	54%	25%	21%	100%
02	19%	41%	60%	16%	24%	100%
03	18%	37%	55%	20%	25%	100%
Total	18%	38%	56%	20%	24%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 16 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	18%	35%	53%	31%	16%	100%
S	36%	29%	65%	17%	18%	100%
T	29%	45%	74%	8%	18%	100%
Total	27%	37%	65%	18%	18%	100%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 17 : COLL. LOC : Nombre de marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
=0€	22%	32%	53%	24%	22%	100%
90K€-150	23%	41%	63%	18%	19%	100%
150K€-230	20%	41%	61%	19%	20%	100%
230K€-1000	15%	38%	54%	20%	26%	100%
>1000K	7%	30%	37%	25%	38%	100%
Total	18%	38%	56%	20%	24%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 18 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
=0€	20%	20%	13%	25%	16%	6%	100%
1€-90K	16%	21%	31%	14%	10%	9%	100%
90K€-150	13%	15%	35%	14%	9%	14%	100%
150K€-230	13%	14%	33%	14%	9%	16%	100%
230K€-1000	12%	12%	29%	15%	11%	20%	100%
>1000K	8%	12%	17%	19%	16%	28%	100%
Total	16%	19%	30%	14%	10%	11%	100%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 19 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	9%	8%	39%	11%	6%	27%	100%
13-24 mois	13%	8%	40%	22%	4%	14%	100%
25-48 mois	17%	19%	17%	18%	18%	10%	100%
> 49 mois	4%	43%	5%	7%	34%	8%	100%
Total	12%	13%	30%	15%	11%	18%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 20 - COLL. LOC : Nombre de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
=0€	47%	15%	31%
1€-90K	7%	0,000%	3,017%
90K€-150	58%	20%	43%
150K€-230	58%	19%	41%
230K€-1000	56%	20%	38%
>1000K	53%	21%	32%
Total	55%	19%	37%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

ANNEXE 5 : marchés publics de l'Etat par montants

Tableau 21 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	4%	19%	23%	33%	44%	100%
02	2%	14%	16%	26%	57%	100%
03	0%	10%	11%	16%	73%	100%
04	3%	11%	14%	22%	64%	100%
05	2%	11%	13%	69%	18%	100%
06	1%	2%	2%	58%	39%	100%
07	44%	17%	60%	0%	40%	100%
08	52%	14%	66%	34%	0%	100%
09	4%	14%	17%	24%	59%	100%
10	3%	7%	10%	26%	65%	100%
Total	2%	13%	15%	23%	61%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 22 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
0-12 mois	3%	20%	23%	27%	50%	100%
13-24 mois	1%	18%	19%	31%	49%	100%
25-48 mois	2%	19%	21%	29%	50%	100%
> 49 mois	2%	5%	7%	16%	77%	100%
Total	2%	13%	15%	23%	61%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 23 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	5%	15%	20%	23%	57%	100%
02	3%	13%	17%	30%	53%	100%
03	5%	17%	23%	21%	57%	100%
04	1%	5%	6%	18%	76%	100%
05	6%	16%	22%	48%	30%	100%
06	1%	13%	14%	21%	65%	100%
Total	2%	13%	15%	23%	61%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 24 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	6%	18%	25%	26%	49%	100%
02	9%	33%	43%	21%	36%	100%
03	2%	13%	14%	23%	62%	100%
Total	2%	13%	15%	23%	61%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 25 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	1%	7%	8%	23%	69%	100%
S	3%	13%	17%	27%	57%	100%
T	3%	38%	42%	17%	41%	100%
Total	2%	13%	16%	23%	61%	100%

* les PME sont définies avec le critère de dépendance.

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 26 : ETAT : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
=0€						
90K€-150	15%	34%	49%	22%	30%	100%
150K€-230	14%	32%	46%	23%	31%	100%
230K€-1000	9%	31%	40%	24%	36%	100%
>1000K	1%	11%	12%	23%	65%	100%
Total	2%	13%	15%	23%	61%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 27 - ETAT: Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
=0€							
1€-90K	11%	10%	32%	14%	15%	17%	100%
90K€-150	14%	19%	16%	15%	27%	10%	100%
150K€-230	13%	17%	16%	16%	27%	11%	100%
230K€-1000	12%	16%	12%	17%	30%	13%	100%
>1000K	3%	3%	5%	56%	24%	8%	100%
Total	4%	5%	6%	51%	25%	9%	100%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 28 - ETAT : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME			Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	T	
0-12 mois	6%	6%	13%	27%	25%	23%	100%
13-24 mois	6%	6%	10%	25%	27%	26%	100%
25-48 mois	7%	7%	7%	35%	37%	7%	100%
> 49 mois	1%	2%	2%	79%	12%	3%	100%
Total	5%	5%	6%	51%	25%	8%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 29 - ETAT : Montant de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
=0€			
1€-90K	50%	17%	35%
90K€-150	23%	15%	18%
150K€-230	26%	14%	19%
230K€-1000	23%	16%	18%
>1000K	9%	14%	14%
Total	14%	15%	14%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

ANNEXE 6 : marchés publics des collectivités territoriales par montants

Tableau 30 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Procédure (en %)

Procédure	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	8%	27%	35%	24%	42%	100%
02	5%	41%	46%	17%	37%	100%
03	10%	36%	46%	15%	39%	100%
04	3%	23%	26%	52%	22%	100%
05	7%	34%	41%	47%	12%	100%
06	2%	8%	10%	31%	59%	100%
07	42%	50%	92%	1%	7%	100%
08	22%	51%	73%	0%	27%	100%
09	15%	36%	51%	18%	31%	100%
10	3%	15%	18%	27%	55%	100%
Total	9%	29%	38%	24%	38%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 31 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Durée (en %)

Durée	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
7-12 mois	5%	34%	40%	24%	36%	100%
13-24 mois	7%	28%	34%	33%	32%	100%
25-48 mois	8%	29%	37%	23%	40%	100%
> 49 mois	23%	18%	41%	10%	49%	100%
Total	9%	29%	38%	24%	38%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 32 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par Forme de marché (en %)

Forme	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	11%	33%	43%	17%	40%	100%
02	8%	27%	35%	30%	35%	100%
03	7%	29%	36%	19%	45%	100%
04	5%	14%	20%	19%	61%	100%
05	21%	20%	41%	10%	50%	100%
06	2%	17%	20%	7%	73%	100%
Total	9%	29%	38%	24%	38%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 33 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par type de Prix (en %)

Type prix	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
01	10%	27%	37%	31%	32%	100%
02	13%	34%	47%	16%	36%	100%
03	8%	28%	36%	24%	40%	100%
Total	9%	29%	38%	24%	38%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 34 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par code CPV (en %)

Code CPV	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
F	8%	28%	36%	42%	22%	100%
S	16%	26%	42%	17%	41%	100%
T	13%	35%	48%	14%	38%	100%
Total	12%	30%	43%	23%	34%	100%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 35 : COLL. LOC : Montant des marchés par catégorie d'entreprise et par tranches de Montants (en %)

Montants	PME (nb de salariés)			Non PME (salariés)		Ensemble des entreprises
	PME-Micro (0 à 9)	Autres PME (10 à 249)	Total PME* (0 à 249)	ETI (250 à 4999)	GE (=>5000)	
=0€						
90K€-150	23%	41%	63%	18%	19%	100%
150K€-230	20%	41%	60%	19%	20%	100%
230K€-1000	14%	38%	52%	21%	27%	100%
>1000K	5%	24%	29%	26%	45%	100%
Total	9%	29%	38%	24%	38%	100%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 36 - COLL. LOC : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de montant (en %)

Montants	Total PME		Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	
=0€						
1€-90K	16%	20%	31%	13%	10%	9%
90K€-150	13%	15%	35%	14%	9%	14%
150K€-230	13%	14%	33%	14%	10%	16%
230K€-1000	11%	12%	28%	16%	12%	20%
>1000K	7%	8%	13%	21%	20%	30%
Total	10%	12%	21%	18%	16%	23%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor

Tableau 37 - COLL. LOC : Montant de marchés, par domaine d'activité (Fournitures/Services/Travaux) et par tranches de durée (en %)

Durée	Total PME		Total autres entreprises			Ensemble des entreprises
	F	S	T	F	S	
0-12 mois	10%	7%	27%	17%	5%	35%
13-24 mois	9%	4%	22%	30%	11%	25%
25-48 mois	10%	12%	16%	17%	21%	23%
> 49 mois	1%	20%	5%	4%	46%	24%
Total	9%	10%	19%	19%	17%	27%

Seuls marchés >= 90 K€

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE

Tableau 38 - COLL. LOC : Montant de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Part du nombre de contrats attribués aux PME par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département	Part du nombre de contrats attribués (Toutes entreprises confondues) par des acheteurs du même département
=0€			
1€-90K		7%	0%
90K€-150		58%	20%
150K€-230		57%	19%
230K€-1000		56%	20%
>1000K		54%	20%
Total		55%	20%

Sources : ARAMIS, SUSE, LIFI, DIANE ; pour les marchés < 90 K € des collectivités territoriales : enquête INSEE-DGTrésor